

RAPPORT RSE

2024

Centre
Hospitalier
de Narbonne

un hôpital durable et responsable



SOMMAIRE

1- LA POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CHN.....	3
2- ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE 2024.....	4
3- L'ANNEE 2024 EN CHIFFRES	6
4- SWOT DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU CH EN 2024.....	7
5- BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE.....	8
11 947 tonnes de CO2 équivalent	10
Comment réduire notre empreinte carbone ?.....	10
Suppression du protoxyde d'azote : l'initiative verte de l'Anesthésie soutenue par la Pharmacie.....	11
6- 2024 : UNE ANNEE STRUCTURANTE POUR L'ENERGIE.....	12
Croiser le décret tertiaire avec le suivi de nos consommations énergétiques	12
Analyser les pistes d'économies de consommation d'énergie dans un Plan de sobriété.....	14
Etudier les possibilités d'installations photovoltaïques	15
Améliorer la performance des panneaux solaires thermiques en toiture de Pech Dalcy.....	15
Développer la géothermie pour réduire la dépendance au gaz.....	16
7- DE NOUVELLES FILIERES POUR LES DECHETS DU CH.....	18
Filière des piles et batteries	18
Filière des DEEE	18
Filière des papiers confidentiels - Archives	18
Filière éco-mégots	19
Filière des biodéchets.....	20
Les déchets du bloc opératoire : quelles filières pour le Green Bloc ?	22
8- LES PREMIERS PAS DU CH VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE	23
Développer l'économie circulaire à travers la collaboration avec des acteurs du territoire	23
Développer l'économie circulaire à travers la collaboration avec des acteurs à l'international	24
Réemployer des équipements et matériels en interne.....	25
Mettre en place des processus d'achats pertinente et durable	26
Identifier des perspectives et des actions futures en faveur de l'économie circulaire	26
9- VERS UN HOPITAL PLUS EGALITAIRE ET INCLUSIF	29
Lancement du Plan Égalité-Diversité 2025-2029	29
De l'accueil à l'inclusion des professionnels et usagers : comment améliorer l'accessibilité des informations sur l'hôpital ?	30
10- SYNTHESE SUR 2024 ET ENJEUX DE 2025	32



1- LA POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CHN

Ancré durablement en **cœur de ville et de territoire** mais aussi soucieux de son **empreinte écologique**, le CH de Narbonne (CHN) est **résolument tourné vers l'avenir**.

La **qualité des soins** proposés à nos patients est notre priorité. Le **Plan Directeur du CHN** reprend des éléments de la politique RSE dans laquelle nous déclinons les principes de **responsabilité sociétale**, afin de construire nos services de manière **durable**, pour aujourd’hui et les générations futures. Nous engageons nos **parties prenantes** à nous suivre dans notre **démarche vertueuse**.

VOLET ENVIRONNEMENTAL



Le CHN s’engage à mesurer, suivre et réduire de façon continue son empreinte écologique.

- Mesurer, réduire et valoriser nos **déchets**
- Promouvoir et accompagner le déploiement de la **mobilité douce** (véhicules électriques, transports en communs, vélos, trottinettes) et la mobilité durable (co-voiturage)
- Réduire les **consommations d'eau et d'énergie**
- Sensibiliser le grand public et le personnel de l'**impact de l'environnement** sur leur santé

VOLET ECONOMIQUE



Le CHN s’engage à développer une gestion responsable des dépenses et à intégrer les fournisseurs, partenaires et sous-traitants dans cette démarche.

- Cartographier les **achats** et faire appliquer la **politique d'achat durable**
- S’engager aux côtés de **partenaires locaux** dans des **projets durables**
- **Renégocier les contrats** de prestations en y intégrant des **critères de développement durable**

VOLET SOCIAL



Le CHN s’engage à associer les collaborateurs à la déclinaison de la démarche sociale et responsable afin de garantir de bonnes conditions de travail ainsi que la qualité des soins auprès des patients et résidents.

- **Prévenir les risques professionnels** et mettre à jour le document unique d’évaluation des risques professionnels (DUERP)
- **Réaliser des enquêtes de climat social** (baromètre social)
- Promouvoir le **télétravail** (charte et convention)
- **Améliorer l'intégration** du nouvel arrivant
- Accompagner le personnel dans sa **mobilité domicile-travail**
- Développer des projets solidaires pour et par le personnel

VOLET SOCIETAL



En tant qu’acteur économique et social engagé sur son territoire, le CHN fait connaître et déploie sa démarche RSE auprès de l’ensemble de ses partenaires.

- Favoriser le **dialogue avec l'ensemble des parties prenantes**, notamment au travers de la **Commission des Usagers**
- Sensibiliser les collaborateurs et les usagers à la **santé environnementale**
- S’inscrire sur son territoire grâce à des **partenariats avec des acteurs locaux**

2- ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024



Janvier

Résultats du label THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale) pour l'ensemble du Centre Hospitalier de Narbonne au Niveau OR

Raccordement de la Clinique Sainte-Thérèse au **réseau de chaleur urbain** (qui réduira fortement les consommations en gaz du site)



Avril

Mise en place d'une **filière** d'élimination des **piles et batteries** avec Corepile

Finalisation et publication :

- du **livret d'accueil des usagers**
- du **livret d'accueil des professionnels** (*partie institutionnelle + focus sur 28 services de soins*)



Mai

2^{ème} édition de l'événement **Mai à vélo** avec réparation solidaire de vélos du personnel

1^{ère} bourse aux vélos du personnel



EcoLogic
La 2^e vie des équipements électriques

Février

Mise en place d'une **filière** d'élimination des **déchets informatiques** avec EcoLogic (1,047t de déchets éliminés)

Mars

Construction d'un **abri à vélos en bois** de 10 places au bâtiment administratif avec les chutes de l'éco-construction du chantier du futur IFSI-IFAS (*voir photo en bas de page*).

Création d'un Comité de pilotage du projet **Green Bloc**.



Juin

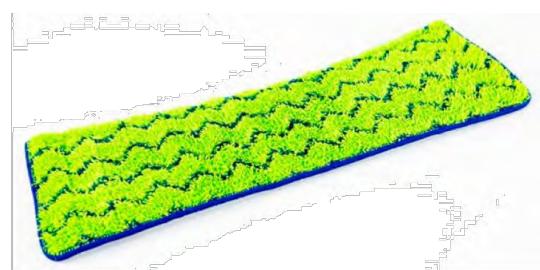
Finalisation de l'étude du **Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES)** lancée en novembre 2023.



Etude d'installations de panneaux photovoltaïques sur le parking de Pech Dalcy réalisée par le SYADEN Syndicat Audiois des Energie et du Numérique)

Amélioration de l'outil de suivi des **consommations énergétiques** (historique complet et fiabilisé depuis 2019, focus sur les cibles du décret tertiaire, analyse par rapport à l'évolution des surfaces des bâtiments)

Test sur les **bandeaux de lavage réutilisables** sur 2 services (1 en Médecine et 1 en Chirurgie)



Décembre

Phase de test pour la mise en place de prestation de collecte et de transport de biodéchets avec SUEZ

Novembre

Lancement de la **cartographie des clauses sociales et environnementales** contenues dans les marchés du CH de Narbonne.

Création d'un outil d'accessibilité aux formes de handicap sur le site internet de l'IFSI-IFAS, validé par les Représentants des Usagers.

Arrêt de l'approvisionnement en protoxyde d'azote, remplacé par le MEOPA limitant les risques sur la santé des patients et professionnels et réduisant les émissions de gaz à effet de serre.



Démarrage de la récupération de seaux vides des cuisines pour les réemployer en seaux biodéchets dans les campings de l'agglomération (lien avec le **Grand Narbonne**)

Rédaction du **Plan égalité – diversité**

Atelier sur la Fresque de la diversité



Octobre

Juillet

Audit à blanc de renouvellement de labellisation THQSE de la Maternité.

Lancement de la rédaction du **plan de sobriété énergétique**.

Audit de performance des panneaux solaires thermiques en toiture de Pech Dalcy par Dalkia

Début des **rencontres avec la ville et l'agglomération du Grand Narbonne** pour connaître les projets et besoins des parties prenantes externes.



Août

Diagnostic sur le bloc opératoire par Primum Non Nocere et élaboration d'un **plan d'actions** suivi en comité de pilotage.

Lancement de la rédaction du **plan de sobriété en eau**.

Installation d'arceaux à vélos dans l'Hôtel Dieu (sécurisés, protégés, éclairés) pour les professionnels du CH



Septembre

Audit réalisé par le conseiller à la sécurité du transport de matières dangereuses (ADR).

Présentation du bionettoyeur vapeur de la maternité aux membres de la mairie de Narbonne (direction entretien, petite enfance, restauration et développement durable).

Mise en place d'une **filière d'élimination des mégots de cigarettes** avec Ecomégot. Installation de 20 bornes de récupération sur l'ensemble



3- L'ANNEE 2024 EN CHIFFRES



53 645

m³

soit l'équivalent de
21 piscines olympiques



6 023

MWh

soit l'équivalent de la
consommation électrique de
1417 foyers français sur 1 an



5 611

MWh

soit l'équivalent de la
consommation en gaz de
516 foyers français sur 1 an



11 947

Tonnes CO₂eq

soit l'équivalent de
5,4 tours de la Terre en avion
tous les jours pendant 1 an



21

Filières de
recyclage



2

Labels THQSE*

Service Maternité - Niveau OR (2022)
CH de Narbonne - Niveau OR (2023)



471

Bénéficiaires du Forfait
mobilité durable
soit 123 700 €



252

Bénéficiaires de la réduction
d'abonnement de transports
soit 37 633 €



20

Professionnels sensibilisés
à la Fresque de la diversité



90

Professionnels en situation
de handicap
soit 6,99%

4- SWOT DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU CH EN 2024

FORCES

- Comité de suivi Développement Durable tous les 3 mois avec 10 ambassadeurs pluridisciplinaires
- Politique RSE institutionnelle depuis 2022
- Echanges réguliers en instances avec la ville, les organisations syndicales
- 2 Labels THQSE Niveau Or
- Engagement RSE qui s'inscrit **dans la durée** et souligné lors des **certifications HAS**
- 1 Référent RSE identifié
- Des services et des professionnels en demande d'actions plus durables et responsables (maternité, bloc opératoire, pharmacie, anesthésie, stérilisation, hygiène etc.)
- Des professionnels de plus en plus inscrits dans une démarche personnelle de **conscience éco-responsable**
- Politique sociale proactive (prestations et accompagnement RH, mobilité professionnelle, déplacements domicile-travail, égalité et diversité, maintien et retour à l'emploi etc.) et amélioration de l'accessibilité aux informations sociales sur intranet
- La QVCT se traduit dans plusieurs orientations décrites dans le projet social. Le CHN a souhaité être accompagné par l'ANACT (Agence Nationale d'Accompagnement des conditions de Travail). Dans ce cadre des entretiens carrières et en évolutions professionnelles sont proposés et l'accès au télétravail est organisé.
- Projet Tothem : développement de la politique d'attractivité lancé
- Développement des parkings à vélos et trottinettes pour les professionnels
- Suivi des consommations d'eau et d'énergie mis en place



FAIBLESSES

- Peu de stands ou de journées régulières de sensibilisation sur la RSE
- Pas de journée d'intégration pour l'accueil des nouveaux arrivants
- Peu d'indicateurs mis en place à ce jour
- Faible maturité sur les achats responsables
- Peu de communication externe (pas de page internet dédiée sur le site du CH) et pas de marque employeur
- Pas de parking à voitures dédié aux professionnels du CH
- Peu de déclinaisons RSE au sein de chacun des services



OPPORTUNITÉS

- Accompagnement de la démarche RSE par l'agence Primum Non Nocere à poursuivre grâce au financement ANFH
- Echanges réguliers et constructifs à développer avec la ville et l'agglomération du Grand Narbonne sur la RSE
- Représentants usagers pro-actifs notamment sur le handicap : à intégrer au comité de suivi Développement Durable
- Etudes d'opportunités sur la transition énergétique à développer avec le SYADEN, Dalkia, SobrEnergie, etc. et l'identification de tiers investisseurs
- Déploiement du nombre de filières de recyclage avec des partenaires extérieurs (SUEZ, Ecomégots, Ecologic, Beltran et fils, etc.) et investissements dans des collecteurs ou prestations de collecte



MENACES / Risques

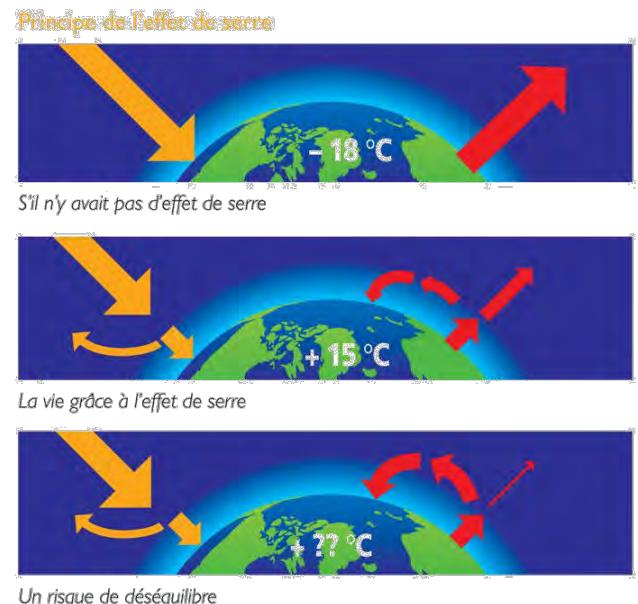
- Projets non poursuivis si changement de responsable/cadre
- Augmentation des coûts de prestation de collectes de déchets, de l'énergie, etc.
- Retard ou modification de projets de construction de parkings pour le CH, ou pas de modification des horaires de la navette gratuite « citadine 2 » pour les professionnels depuis le parking-relais
- Pas assez de temps disponible pour porter les projets RSE



5- BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

L'effet de serre est un phénomène naturel qui retient la chaleur solaire dans l'atmosphère et maintient une température acceptable pour entretenir la vie. L'équilibre naturel est perturbé par les activités humaines qui génèrent des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) supplémentaires :

- + de 85% de l'énergie mondiale provient de ressources fossiles.**
- 64% de la production mondiale d'électricité provient d'énergie fossiles (38% charbon, 23% gaz, 3% pétrole) alors de la production mondiale de pétrole sera réduite de - 10 à -20 % dans la décennie 2030 (avec des pics de réduction de 65% d'ici 2050 pour certains pays)**
- La consommation d'énergie dans le monde a été **multipliée par 2 en 40 ans et par 16 en 100 ans.**



Si depuis 400 000 ans, les émissions de CO₂ et la température ont toujours été corrélées, l'émission de CO₂ ne cesse d'augmenter depuis moins de 100 ans. Si en 1950, on pouvait compter 350 molécules de CO₂ sur un échantillon de 1 millions de molécules, en 2023 on en comptait plus de 423, **une mesure jamais atteinte !**

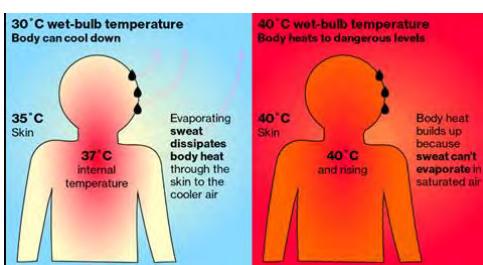


		température (°C)																	
		27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	
Relative Humidity (%)	40	27	28	29	30	31	32	34	35	37	39	41	43	46	48	51	54	57	
	45	27	28	29	30	32	33	35	37	39	41	43	46	49	51	54	57		
	50	27	28	30	31	33	34	36	38	41	43	46	49	52	55	58			
	55	28	29	30	32	34	36	38	40	43	46	48	52	55	59				
	60	28	29	31	33	35	37	40	42	45	48	51	55	59					
	65	28	30	32	34	36	39	41	44	48	51	55	59						
	70	29	31	33	35	38	40	43	47	50	54	58							
	75	29	31	34	36	39	42	46	49	53	58								
	80	30	32	35	38	41	44	48	52	57									
	85	30	33	36	39	43	47	51	55										
	90	31	34	37	41	45	49	54											
	95	31	35	38	42	47	51	57											
	100	32	36	40	44	49	54												

Outre l'impact environnemental (pollution, montée des eaux, etc.), le réchauffement climatique a aussi un **impact direct sur notre santé**.

En fonction du taux d'humidité relative et de la température extérieure, le processus de transpiration peut ne plus fonctionner. Dans ces conditions, même les personnes en bonne santé et acclimatées assises à l'ombre meurent en 6h. C'est déjà le cas dans de nombreux endroits (Inde, Pakistan, Iran, Mexique, etc.) et ces phénomènes se multiplient, sans parler de la qualité de l'air respiré.

Limiter le réchauffement climatique par des actions moins émissives en gaz à effet de serre permettrait ainsi de réduire les risques liés à la **détérioration de notre santé** mais également à la perturbation du fonctionnement de l'économie des différents territoires (endurance, capacités cognitives, efficacité au travail etc.).

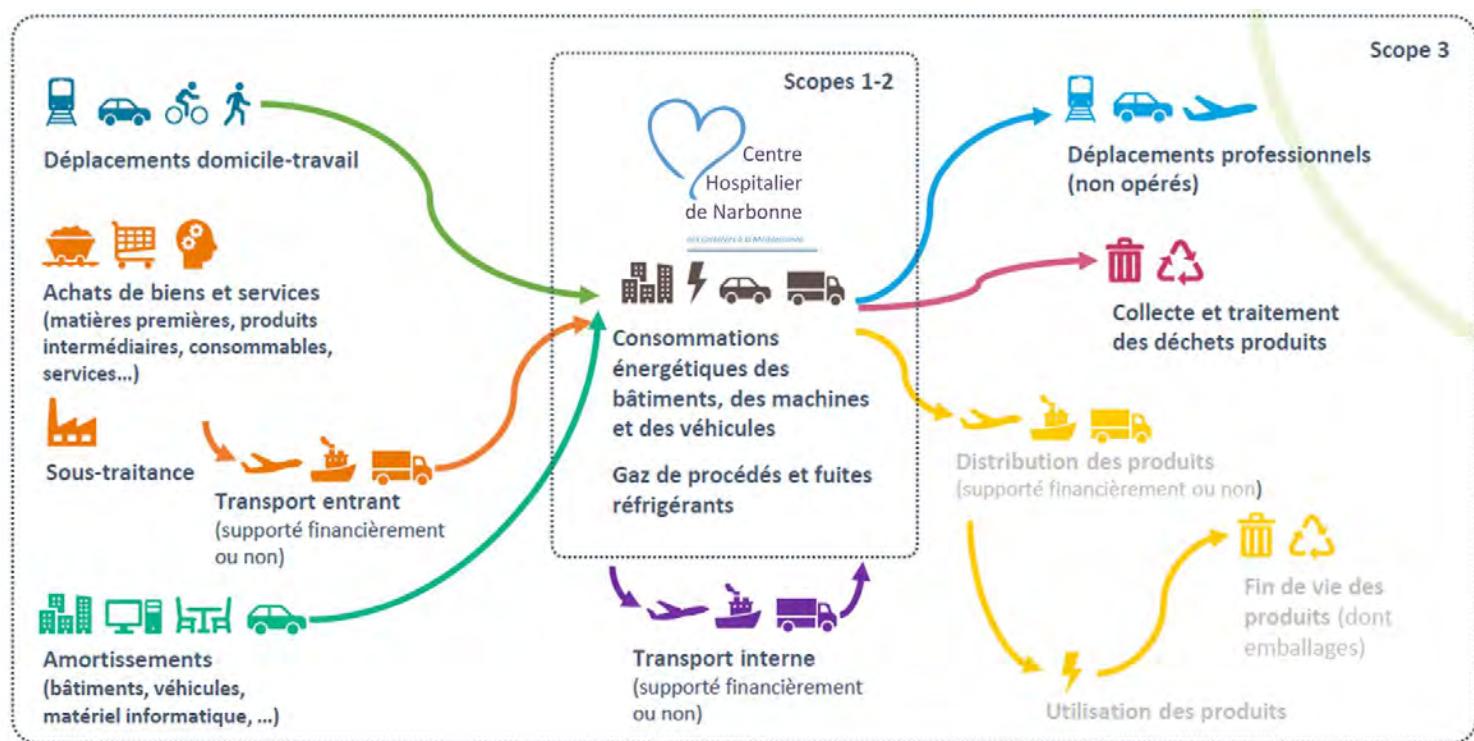


QU'EST-CE QUE LE BEGES ?

Le **Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre** (BEGES) est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise et/ou captée dans l'atmosphère sur une année par les activités de l'hôpital. Réaliser son BEGES permet :

- De répondre aux exigences réglementaires (car obligatoire tous les 3 ans) et aux demandes de transparence des parties intéressées (ARS, Ville, Agglomération, Partenaires, etc.)
- De disposer de données chiffrées sur l'empreinte carbone des activités du CH
- D'identifier des actions permettant de réduire notre impact global sur l'environnement
- D'impliquer et de sensibiliser les professionnels, mais aussi les usagers et les partenaires sur l'impact du réchauffement climatique et des actions à mener à l'échelle locale
- D'évaluer la vulnérabilité du CH face aux énergies et/ou matières fossiles

Le CH de Narbonne a fait partie des premiers établissements de santé à participer à l'élargissement du périmètre d'étude du BEGES sur 3 niveaux (ou « scopes »), le 3^{ème} étant bien plus vaste que les deux premiers relatifs aux consommations de gaz, d'électricité et de carburants fossiles :



Périmètre retenu pour l'étude :

- Hôtel-Dieu
- Centre de Gérontologie Pech Dalcy
- Unité de Production Culinaire
- Clinique Sainte-Thérèse
- Pavillon de consultations Saint-Paul 1

Après deux BEGES réalisés en 2013 et 2017 sur les scopes 1 et 2, l'étude a été réalisée sur l'exercice **2022** pour les scopes **1, 2 et 3** entre novembre 2023 et juillet 2024.

L'analyse de son empreinte carbone a été accompagnée par la société **AdFine**. Elle a mobilisé les responsables Achats/Marchés, Logistique/Déchets, Restauration, Finances, Ressources Humaines (Paie et contrôle de gestion social), Services Techniques, Informatique, la cheffe de service de Pharmacie, le directeur des Services Techniques/Travaux et celui des Services Numériques ainsi que le coordinateur Développement Durable.

QUELLE EST L'EMPREINTE CARBONE DU CH DE NARBONNE ?

11 947 tonnes de CO₂ équivalent

En 2022, le Centre Hospitalier de Narbonne a eu une empreinte carbone équivalente aux émissions annuelles de 1148 Français. De manière plus imagée, **c'est comme si l'on faisait 5,4 fois le tour de la Terre en avion tous les jours pendant 1 an !**



8 tonnes CO₂eq

par professionnel hospitalier
sur 1382 professionnels dans l'étude



19 tonnes CO₂eq

par lit
sur 570 lits dans l'étude



46 kg CO₂eq

par patient
sur 242 322 patients dans l'étude

Comment réduire notre empreinte carbone ?



ÉNERGIE

- Etudier les possibilités de **raccordement au réseau de chaleur urbain**
- Etudier les possibilités d'**installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques**
- Créer un **outil de suivi des consommations énergétiques**
- Lancer et suivre un **plan de sobriété** (énergie, eau et numérique)
- Favoriser l'**éco-construction** (en bois par exemple) et la construction de **bâtiments passifs**



MOBILITÉ

- Remplacer progressivement les véhicules thermiques par des **véhicules hybrides ou électriques**
- Favoriser la **mobilité durable et partagée** (ex : plateforme de covoiturage, aides financières)
- Développer la **mobilité douce** (ex : abris à vélos, réparations de vélos, sensibilisations)
- Rédiger un **Plan de mobilité**



ACHATS

- Mettre en œuvre une **politique d'achats responsables** intégrant des critères environnementaux et sociaux
- **Réduire les achats d'usage unique** (dispositif médicaux, tenues ...)
- **Déployer l'écoconception** des protocoles de soins dans les unités
- Recourir à certains **médicaments moins polluants**
- Supprimer l'**utilisation de gaz anesthésiants les plus émetteurs** de gaz à effet de serre
- Réduire l'**usage de l'eau de Javel et trouver des alternatives** plus respectueuses de l'environnement et de la santé des professionnels
- Mettre en place le **bionettoyage à la micro fibre et à la vapeur d'eau**
- Intégrer une **part d'énergie verte dans les contrat d'énergie**



DÉCHETS

- Mettre en œuvre de **nouvelles filières d'élimination de déchets** (piles, informatiques, mégots de cigarettes, biodéchets, etc.) notamment **ceux du bloc opératoire**
- **Intégrer la notion de tri dans la procédure de gestion des déchets**
- **Sensibiliser les professionnels et usagers aux bons gestes de tri**

Suppression du protoxyde d'azote : l'initiative verte de l'Anesthésie soutenue par la Pharmacie

Le protoxyde d'azote (N_2O) est le troisième gaz à effet de serre, presque **300 fois plus polluant que le dioxyde de carbone (CO₂)**. Il joue donc un rôle significatif dans le changement climatique. Les émissions excessives contribuent à l'augmentation des températures et à d'autres changements climatiques (inondations, ouragans, etc.). En effet, une partie de ce gaz peut **rester dans l'atmosphère pendant plus de 100 ans**, contribuant ainsi de manière significative aux changements climatiques à long terme.

En **octobre 2024**, dans le cadre d'un projet « en faveur de la transition écologique du système de santé » impulsé par le Dr Bolandard, chef du service Anesthésie, et accompagné par le chef du service Pharmacie, Dr Chaussard, il a été proposé de **supprimer le réseau d'approvisionnement en protoxyde d'azote du CH de Narbonne**.

En effet, au-delà des **dépenses importantes** sur l'existant (coût du gaz, fuites sur le réseau, maintenance biomédicale), du **risque pour le personnel** lié à l'exposition (voir image ci-dessous), et de son **impact sur l'environnement**, les indications à l'emploi de ce gaz médicamenteux sont de plus en plus limitées.



- **Urgences**
- **Bloc (dans les 8 salles)**

Le **MEOPA**, Mélange Equimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote en bouteille (« Entonox » sur l'établissement), peut remplacer le mélange "manuel" des deux gaz en réseau.

L'utilisation du MEOPA **limite le risque pour le patient** (une seule concentration) **mais aussi pour le personnel** (exposition). Une valve d'administration à la demande peut être ajoutée (administration à la demande).

Quatre valves ont été commandées et réceptionnées pour les urgences et la pédiatrie, ainsi que pour l'obstétrique. Elles permettent de limiter la consommation du gaz au strict besoin (lors de l'inspiration du patient).

← Valve qui permet de capter le gaz anesthésiant à la source, par aspiration

Liste des services équipés de prises murales de N₂O :

- **Imagerie** (salles de radio)
- **Secteur maternité** (3 box d'accouchement + salle de césarienne)

Ces services ont pu préciser s'ils avaient besoin de maintenir un approvisionnement en protoxyde d'azote ou s'il était nécessaire de mettre en place ou d'ajuster une dotation de MEOPA (bouteilles B05). Cette démarche a permis d'**acter l'arrêt de l'approvisionnement en protoxyde d'azote au 20/11/2024**. Le **service biomédical, les services techniques et le fournisseur** ont travaillé conjointement praticiens porteurs de cette initiative sur la planification de la fermeture des circuits de distribution du protoxyde d'azote. S'en est suivi une phase de validation en sous-commission de la CME (Commission du médicament).

Depuis le **20/12/2024**, le réseau a été scellé. Les prises murales de sortie de N₂O ont été scellées. Les consommations de MEOPA ont augmenté de 25% entre 2022 et 2024. L'usage du N₂O a été réduit de 14% entre 2022 et 2024. Cette action permettra de **réduire l'impact carbone de 3 tonnes CO₂eq**.

6- 2024 : UNE ANNEE STRUCTURANTE POUR L'ENERGIE

RÉGLEMENTAIRE



SUIVI DES CONSOMMATIONS

ELECTRICITÉ + GAZ

DÉCLARATION SUR OPERAT TOUS LES 30/09



PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGIE, EAU, NUMÉRIQUE

À PRODUIRE AVANT SEPTEMBRE 2026
+ INTÉGRER LE PLAN DE TRANSITION DU BILAN
DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Décret Eco-énergie
tertiaire

ÉTUDES ET PROJETS



ÉTUDES DE PERFORMANCE DES PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES

AUDIT DE DALKIA RÉALISÉ EN JUIN 2024



ÉTUDES D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

ÉTUDES DU SYADEN FINALISÉES EN AOÛT 2024



PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

ÉTUDES RÉALISÉES PAR DALKIA, EN ATTENTE DE RETOUR DE LA MAIRIE

Croiser le décret tertiaire avec le suivi de nos consommations énergétiques

Une vision sur le long terme

Chaque structure devra réduire ses consommations d'énergie :

-40%
en 2030

-50%
en 2040

-60%
en 2050

- Le décret Eco-énergie tertiaire constitue une **obligation réglementaire**
- Une **déclaration obligatoire dans OPERAT**, un dossier technique à produire
- Des **pénalités financières** en cas de non observation des règles (amendes jusqu'à 7 500 € par bâtiment et 1500€ pour les personnes physiques) ainsi qu'une publication du nom du CH sur une liste de « mauvais élèves » (*Name&Shame*)

L'outil de suivi des consommations d'électricité et de gaz de chaque site, créé en fin 2023, a été **fiabilisé et amélioré** pour faciliter la déclaration annuelle obligatoire sur la plateforme OPERAT.

Il a également intégré la notion de **décret tertiaire** avec 2019 pour année de référence. A fin 2024, le CHN dispose de :



OPERAT
Observatoire de la Performance Energétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

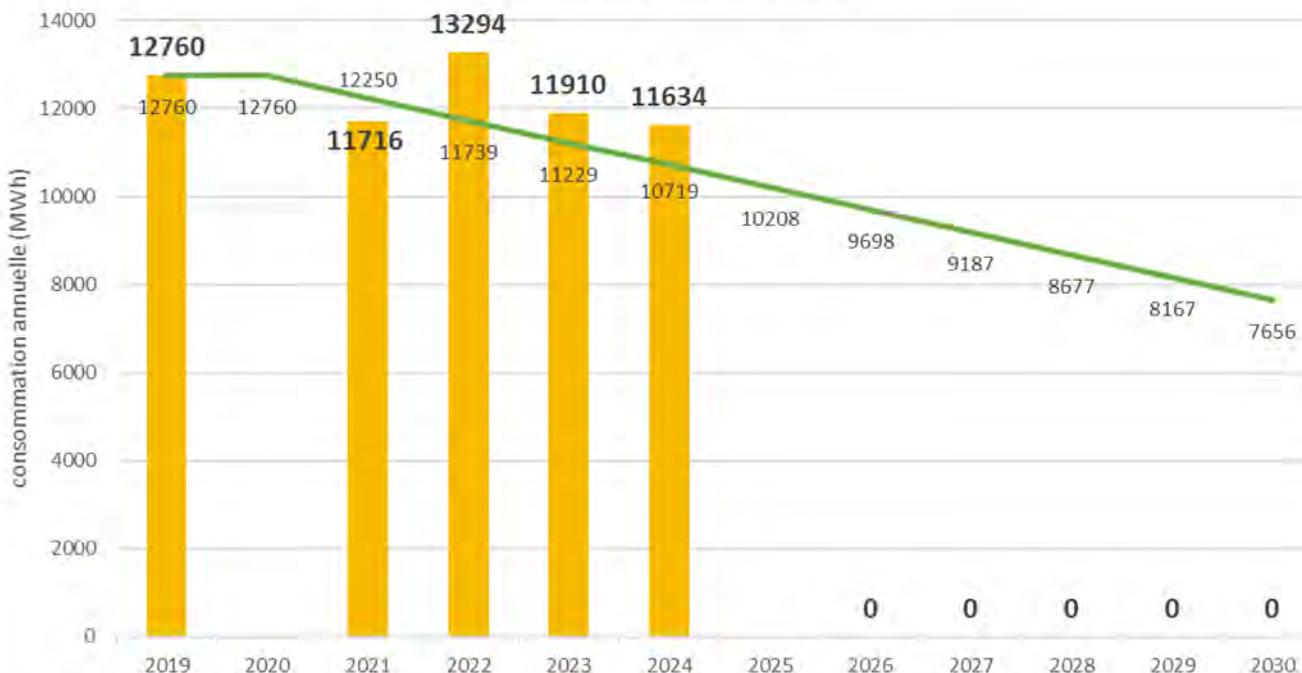


sndc
société narbonnaise
de chauffage

1. Semi-automatisation du recueil des données sur l'année
2. Intégration dans un outil de suivi et de pilotage
3. Affichage d'un tableau de bord sur l'année N et comparaison N et N-1 :
 - Par CH
 - Par type d'activité
 - Par compteur
4. Tableau de bord dédié à notre performance en lien avec le décret tertiaire



Suivi des consommations énergétiques de l'établissement et comparaison avec les cibles



Analyser les pistes d'économies de consommation d'énergie dans un Plan de sobriété



LÉGENDE

- ✓ Toutes les actions sont réalisées
- ⌚ Toutes les actions sont en cours
- ✗ Toutes les actions sont non commencées
- ✓ Certaines actions sont réalisées et d'autres non commencées
- ⌚ Certaines actions sont en cours et d'autres non commencées
- ✓ Certaines actions sont réalisées et d'autres en cours

Etudier les possibilités d'installations photovoltaïques

Le SYADEN (Syndicat Audiois des Energies et du Numérique) a réalisé gratuitement une étude sur l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Centre de Gérontologie Pech Dalcy. L'analyse propose deux scénarios :



	SCENARIO 1	SCENARIO 2
Puissance de l'installation	324 kWc	459 kWc
Heures équivalent pleine puissance (année 1)	1 265 h/an	1 273 h/an
Production estimée annuelle (année 1)	409 850 kWh/an	584 300 kWh/an
Production estimée totale après 20 ans	7 890 MWh	11 250 MWh
Estimation de l'investissement	490 000 €	670 000 €
Dont fonds propres	490 000 €	670 000 €
Type d'installation	Revente totale	ACI* (Pech Dalcy)
Chiffre d'Affaire estimé année 1	39 500 €	13 200 €
Estimation des coûts annuels d'exploitation (entretien, assurance, ...)	6 600 €/an	5 900 €/an
Tarif d'achat utilisé	0,1052 €/kWh	0,1052 €/kWh
Retour sur investissement estimé	≈ 16 ans	≈ 11 ans
Résultat net cumulé après 20 ans	129 000 €	380 000 €
Taux de couverture annuel (Production totale / Besoin total)	-	53,8 %
		ACI* (Pech Dalcy)
		28 450 €
		8 400 €/an
		≈ 16 ans
		≈ 10 ans
		592 000 €
		76,7 %

* ACI :
Autoconsommation individuelle avec revente du surplus

L'année 2025 sera l'occasion d'**identifier des tiers investisseurs** pour permettre de concrétiser l'un de ces scénarios.

Améliorer la performance des panneaux solaires thermiques en toiture de Pech Dalcy

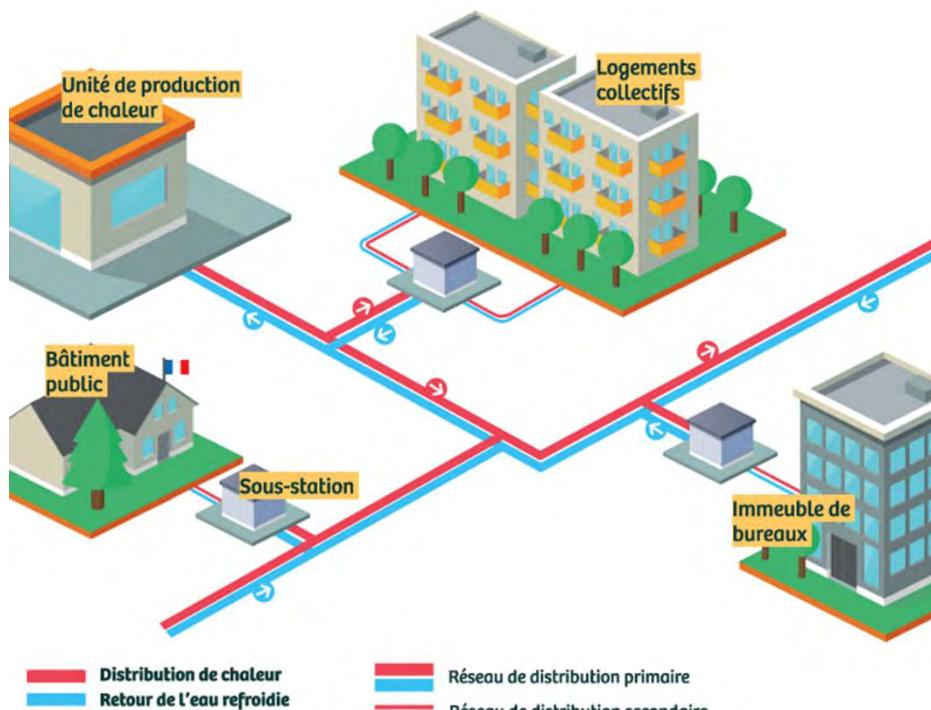
L'entreprise **Dalkia**, dans le cadre d'un marché, a réalisé une étude sur la **performance des panneaux solaires thermiques** installés en toiture lors de la construction du Centre de Gérontologie Pech Dalcy (il y a plus de 10 ans).

Sur les 80 panneaux actuels, il serait possible d'en déconnecter 70 et de **n'en garder que 10** (voire 12) pour permettre à la fois un meilleur dimensionnement, adapté au consommations actuelles, tout en maintenant une **économie d'énergie de 20%** soit 40MWh de gaz/an.

En effet, la **couverture solaire** (c'est-à-dire la production d'eau chaude sanitaire avec les panneaux solaires thermiques solaire) pourrait ainsi **répondre à 40% des besoins du site dans l'année** (et notamment à **90% des besoins l'été**). Si l'on conserve l'installation actuelle, les panneaux solaires répondraient certes à plus de 100% des besoins, mais une grande partie de l'énergie ne serait pas utilisée, notamment lors des périodes d'ensoleillement (couvrant au moins la fin du printemps, l'été et le début de l'automne). Ainsi, les conserver risquerait de « surproduire » de l'énergie « pour rien » et de « fatiguer » davantage les panneaux (détériorant ainsi leur rendement de production).

L'année 2025 sera l'occasion d'**étudier la possibilité d'en récupérer pour les installer en toiture de l'Unité de Production Culinaire (UPC)**.

Développer la géothermie pour réduire la dépendance au gaz



En janvier 2024, le site de la Clinique Sainte-Thérèse a pu être raccordé au réseau de chaleur urbain.

La chaleur est captée sous la terre, à 200 mètres de profondeur.

Dans le quartier Saint-Jean Saint-Pierre, près de 900 logements sont alimentés en eau chaude et en chauffage via ce système. Ce sont aussi 6 établissements scolaires et des bâtiments communaux concernés, sans oublier de nouvelles habitations, l'école et la clinique Sainte-Thérèse (quartier Anatole-France).

Le marché avec la **Société Narbonnaise de Chauffage** a été établi jusqu'à fin juin 2037. Il permet à la Clinique Sainte-Thérèse de bénéficier de la chaleur nécessaire au **chauffage du bâtiment** et au réchauffage de l'**eau chaude sanitaire**.

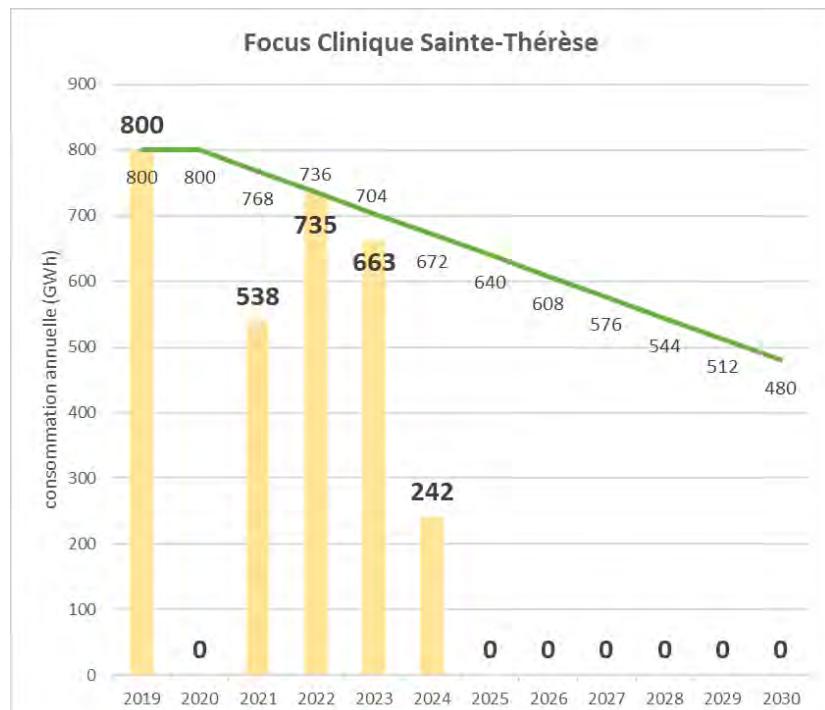
Une sous-station a été installée. Elle permet au réseau primaire d'apporter la chaleur depuis l'unité de production jusqu'à la Clinique Sainte-Thérèse. Ce **réseau primaire** contient un fluide dont la température varie **entre 70°C et 105°C**.

C'est dans la sous-station que des **échangeurs** permettent de récupérer la chaleur et la distribuer dans le bâtiment, comme un point de livraison classique, pour une puissance de chauffage de **380 kW**. Par exemple, l'eau chaude sanitaire y est livrée à la sortie des préparateurs à la température d'environ **50°C**.

Le raccordement au réseau de chaleur urbain de la Clinique Sainte-Thérèse marque donc une étape importante dans la **transition énergétique** du CH de Narbonne.

En effet, les consommations énergétiques ont fortement diminué et sont passées cette année sous le seuil cible du décret tertiaire (courbe verte ci-contre). **En 2024, la Clinique Sainte-Thérèse a même déjà atteint la cible de 2030 !**

Elle poursuivra sa décarbonation lors d'un plan de sobriété à venir sur l'ensemble des sites du CH de Narbonne.



En parallèle, une étude a été lancée avec Dalkia et la **ville de Narbonne** pour étudier la possibilité de créer un **réseau de chaleur urbain en cœur de ville**. Plusieurs scénarios sont à l'étude. Deux d'entre eux concernent l'Hôtel-Dieu :

Scénarios		Avantages / Inconvénients	Coût Global	Subventions ADEME	Subventions ADEME	CEE Coup de pouce
Scenario 1	Réseau Espace Liberté → CHN (1800 m)	<ul style="list-style-type: none"> Concession: délai 24 mois Permis minier: 18 mois d'instruction 	11,85 M€	- 5 M€	- 1,5 M€	5,35 M€
Scenario 2	Réseau CHN CASSAYET (430 m)	<ul style="list-style-type: none"> Marché MPGP : délai 12 mois Perte de la valeur du foncier pour la Mairie Projet de réfection de la pelouse Possibilité de rencontrer la Via Domitia sous le stade 	6,6 M€	- 2,95 M€	- 1,2 M€	2,45 M€



De même, une étude est en cours en fin 2024 sur la création d'un réseau de chaleur urbain dans la **zone de La Coupe** (Centre de Gérontologie Pech Dalcy, Villâge Santé & Savoirs etc.)

7- DE NOUVELLES FILIERES POUR LES DECHETS DU CH

21

Filières de recyclage

Centre Hospitalier de Narbonne
Le Relais du patient et l'avenir santé



Filière des piles et batteries

Depuis début 2024, les piles et batteries sont à déposer dans les « Cubes à piles » de **COREPILE** distribués dans chaque service de soins, administratif, logistique et technique. Les déchets seront collectés dans un fût au magasin central. Il pourra être récupéré 2 fois par an par **COREPILE**.

Filière des DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont éliminés par **EcoLogic**. En début 2024, plus d'une tonne d'unités centrales, écrans et autres équipements informatiques a été éliminée pour être revalorisée. Ces équipements étaient hors d'usage. Les composants encore utilisables ont été retirés au préalable et stockés à l'informatique.

La filière est déjà active dans le cadre du projet Green Bloc pour les équipements hors-services et pourra être étendu aux autres services par la suite. Par exemple, les **fils de bistouris** qui ne sont plus récupérés par le ferrailleur Beltran & Fils compte tenu de la difficulté à retirer le fil de cuivre de la gaine, intègrent la filière des DEEE depuis la fin d'année 2024.

Un recensement des déchets éligibles à la filière des DEEE a été lancée en toute fin 2024.



Filière des papiers confidentiels - Archives

Les dossiers **papiers confidentiels** intègrent depuis juin 2024 une filière dédiée. Ils sont jetés dans une benne fermée de 15 m³ installée aux archives centrales. Les déchets sont récupérés, transportés et traités par **SUEZ** sur demande du CH.

Filière éco-mégots

Le cycle de vie des mégots de cigarette pose une double question : sur la santé d'une part et sur l'environnement d'autre part.

Sur l'environnement et la santé animale :

- Le temps de décomposition d'un filtre de cigarette peut prendre jusqu'à **10 ans**.
- Un mégot **pollue à lui seul 500 L d'eau** : acide cyanhydrique, naphtalène, nicotine, cadmium, arsenic, mercure se dissolvent dans l'eau puis menacent les écosystèmes aquatiques et la vie marine.
- On estime que **5 mégots par litre d'eau peuvent tuer un poisson** à cause des produits toxiques qu'ils contiennent.

Sur la santé humaine :

- **Effet néfaste sur le système reproducteur** : Certains produits chimiques peuvent perturber les hormones sexuelles et altérer la fertilité, affectant ainsi la santé reproductive des individus.
- **Risques cancérogènes** : les hydrocarbures présents dans les mégots de cigarette sont connus pour être cancérogènes. Une exposition à long terme peut augmenter le risque de développer certains types de cancer, notamment ceux des voies respiratoires, du système digestif et de la peau. Si les poissons ont accumulé ces substances dans leurs tissus, leur consommation peut exposer les consommateurs à ces risques.



Si le geste de jeter son mégot dans un conteneur dédié est souvent respecté, il est parfois constaté que des mégots soient jetées au sol dans des espaces dédiés aux fumeurs (usagers et professionnels du CH).

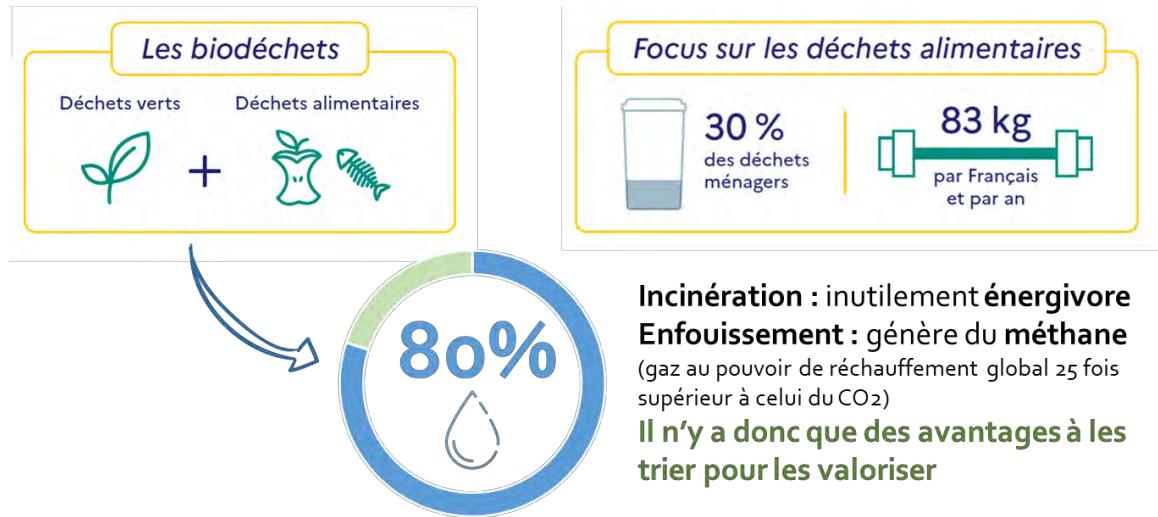
Depuis **septembre 2024**, une campagne de sensibilisation à l'impact environnemental de ce geste a été possible en installant des **bornes de récupération de mégots** floquées avec un message incitatif à participer à la démarche éco-responsable du CH.

En effet, le CH de Narbonne a établi une convention avec **Ecomégots** pour installer **19 bornes de recyclage de mégots de cigarette**. Ils seront recyclés à Bordeaux pour être incinérés en combustibles dans des cimenteries. Les températures élevées permettent de détruire les mégots sans produire de cendre ni de résidu. Autre point positif, ces déchets remplacent les combustibles fossiles utilisés en combustion.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel-Dieu <ul style="list-style-type: none"> <i>Entrée principale (x1)</i> <i>Cour d'honneur (x2)</i> <i>Cour de livraison (x2)</i> <i>Accueil des urgences (x1)</i> <i>Sortie des urgences (x1)</i> ▪ Centre de gérontologie Pech Dalcy (x5) ▪ Clinique Sainte-Thérèse (x1) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiment Administratif <ul style="list-style-type: none"> <i>Entrée (x1) et cour (x2)</i> ▪ IFSI-IFAS (x1) ▪ Médecine du Travail (x1) ▪ UPC – Magasin (x1)
--	---

Filière des biodéchets

Les **biodéchets** sont définis par le **Code de l'Environnement** comme : « tout déchet de jardin et de parc ainsi que tout déchet alimentaire et de cuisine produits par les ménages, les restaurants, les magasins de vente au détail ainsi que les établissements de production et de transformation de denrées ».



Dès 2024, dans le cadre de la Loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) du 10 février 2020, le CH sera amené à mettre en place une méthode d'élimination des biodéchets.

La piste envisagée est celle d'une **collecte séparée** (plutôt que du compostage sur site) pour des raisons relatives à la production importante de repas et aux contraintes en termes de surfaces.



Des rencontres ont eu lieu avec les centres hospitaliers de l'Est-Audois en direction commune (CH de Narbonne, CH de Port-la-Nouvelle et CH de Lézignan-Corbières) sur ce sujet. Sur la base de la production de repas de chaque site sur 2023, une estimation du tonnage de biodéchets a été estimée et envoyée à l'**entreprise SUEZ**.

En effet, l'entreprise présente l'avantage de collecter les contenants plastiques de repas (par exemple les barquettes) avec les biodéchets. Par conséquent, cette solution permettrait d'éviter **d'ajouter aux missions supplémentaires de dérochage** de la part des ASH, AS ou agents de l'unité de production culinaire. Le tri à la source ne serait donc pas nécessaire puisque l'ensemble des déchets d'un repas serait éliminé dans un unique sac transparent, étanche et biodégradable.

Une convention a été signée sur l'été 2024 avec SUEZ.

Elle permettra d'assurer la collecte et le transport de ces déchets depuis Narbonne jusqu'à un site de méthanisation situé à Bélesta-en-Lauragais. Ce site assure le tri des plastiques et biodéchets ainsi que leur valorisation dans un même site.



Sur le 2^{ème} semestre 2024, le CH a décidé qu'il prioriserait cette collecte sur les **zones de restauration collective** :

- Le Self et l'IFSI-IFAS (au rez-de-chaussée)
- Le centre de Gérontologie Pech Dalcy (sur chacun des 3 étages + la zone de restauration de l'unité Alzheimer)
- La Clinique Sainte-Thérèse (au R+1)

Ville	Site	Moyenne du nombre de repas produits par an	Estimation du tonnage de biodéchets (t/an)	Estimation volume hebdomadaire de biodéchets (L/semaine)
NARBONNE	Pech Dalcy	128697	11,6	446
NARBONNE	Clinique Sainte-Thérèse	26674	2,4	94
NARBONNE	IFSI-IFAS + Self	10106	1,0	40

Outre la réduction des impacts RH sur les missions des professionnels de santé dans les services de l'Hôtel-Dieu et les impacts logistiques, le gain sur le coût de prestation de collecte et de transport centré sur ces zones a été estimé à environ 352 225 € HT / an.

Par conséquent, la solution retenue ne coûte que :

COÛT DE FONCTIONNEMENT EXTERNE (frais externes liés à la collecte et le traitement des biodéchets et toute autre prestation)	estimation 10 980 € HT /an	Contrat de prestation → Signé par la DHRL le 18/07/2024 → Bons de commandes validés le 25/09/2024 → Livraison des premiers conteneurs en début décembre
COÛT D'INVESTISSEMENT réutilisation des poubelles noires actuelles	Pas d'impact	6 lieux de restauration collective Pech Dalcy : 4 secteurs de restauration : Unité Alzheimer, RDC, R+1, R+2 Clinique Sainte-Thérèse : R+1 Self du CHN : RDC
COÛT DE FONCTIONNEMENT INTERNE (sacs poubelles transparents, nettoyage des bacs...)	Pas d'impact	Remplacement des sacs poubelles noirs par des sacs transparents déjà stockés au magasin

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUI CHANGE ?



Remplacement des sacs poubelles noirs par des sacs transparents déjà stockés au magasin.

Cela implique le besoin de **changer la couleur du sac de recyclage** à l'**IFSI** (actuellement transparent). Il faudra utiliser les sacs poubelles bleus pour le recyclage, comme à l'**UPC**.



Ajout de conteneurs floqués « CH Narbonne » dans les locaux déchets concernés.

Ils ne seront remplis que par des sacs biodéchets transparents. Cette tâche sera réalisée par les mêmes personnes que celles qui le faisaient pour les ordures ménagères (sacs de poubelle noirs).

Une **phase de test** a été lancée en décembre 2024 sur un étage de Pech Dalcy.

La fréquence de collecte, le volume et le type de bacs seront analysés pour adapter la prestation aux besoins réels du site, avant de déployer l'ensemble des bacs sur les sites identifiés en début 2025.

Pour en savoir plus sur notre filière des biodéchets :



Vidéo explicative sur la méthanisation
<https://www.youtube.com/watch?v=IlIdxWhbbLU4&t=154s>



Présentation du site de méthanisation Clerverts
<https://www.youtube.com/watch?v=zOjYOIM1mzM>



Epannage près de Bellesta-en-Lauragais à partir des produits de l'usine de méthanisation
https://www.youtube.com/watch?v=3YW_0DHjNQc

Les déchets du bloc opératoire : quelles filières pour le Green Bloc ?

Le projet **Green bloc** s'est structuré cette année et a permis de structurer un suivi à travers un comité de pilotage. Sur le volet « Déchets », en plus des filières existantes :

- Des **affiches** ont été conçues avec les équipes du bloc, l'hygiène, la logistique et la communication (exemples ci-dessous)
- Les **fils de bistouris** ont intégré la filière des DEEE. Les équipes sont en cours d'identification des autres appareils électriques à usages uniques qui pourraient rejoindre cette filière.
- La question des **bidons d'acide peracétique** (pour laver les endoscopes) est encore en cours d'étude car l'objectif est de les retirer des DASRI mais ils ne peuvent pas intégrer la filière plastique. Un benchmark est en cours auprès d'autres hôpitaux pour identifier une piste de revalorisation de ce type de déchet.

SAC TRANSPARENT = RECYCLABLE

Pour mieux trier, séparons les matières !

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES ALUMINIUM

FLACONS VIDES PLASTIQUES (PRODUITS NON TOXIQUE(S))

PAPIERS ABSORBANTS ESSUIE-MAINS STÉRILE(S)

ESSUIE-MAINS (NON SOUILLÉ, SÉCHAGE DE MAINS LAVÉES)

Centre Hospitalier de Narbonne GREEN BLOC

X → Ordures Ménagères
Trop petit pour se recycler :
Bague en plastique de flacon

→ DASRI
Flacons non vidés Acide peracétique → Stérilisation

→ Green Bloc
Nos filières Green Bloc :

- Lames de laryngoscope
- Fils de bistouris électriques
- Bouchons en plastique
- Emballages de stérilisation

SAC JAUNE = RISQUE INFECTIEUX (DASRI)

DÉCHETS PIQUANTS, COUPANTS, TRANCHEANTS

DÉCHETS ANATOMIQUES

TUYAUX DE RESPIRATEUR

FLACONS AVEC MÉDICAMENTS NON VIDÉS

SI LA POUBELLE JAUNE SE SERRE LA CEINTURE, C'EST :

4 À 8 FOIS MOINS CHER À TRAITER

3000 À 5000 TONNES DE CO2 EN MOINS (soit 10 aller-retours Narbonne - Luxembourg en voiture thermique)

8- LES PREMIERS PAS DU CH VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La loi du 10/02/2020 relative à la **lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** a pour objectif de faire évoluer les modèles de production et de consommation, de sorte à, in fine, réduire les déchets et préserver le climat.

Ainsi, plusieurs mesures applicables aux établissements publics de santé entrent en vigueur avec cette loi, notamment en ce qui concerne la réduction des déchets, la fin du plastique jetable à usage unique à horizon 2040, ou encore la lutte contre le gaspillage et le développement du réemploi. Dans cette perspective, le CH de Narbonne a entamé une démarche relative au développement de l'économie circulaire.

L'économie circulaire a été développée grâce :

- à la conclusion de partenariats avec plusieurs acteurs du territoire audois
- au réemploi d'équipements en interne a été développé
- à une politique d'achats favorisant l'économie circulaire
- à l'identification de plusieurs actions qui peuvent encore être mises en œuvre de sorte à renforcer l'économie circulaire au sein du CHN

Développer l'économie circulaire à travers la collaboration avec des acteurs du territoire

- La vente d'équipements et matériels recyclables ou réemployables

En 2023, le CH de Narbonne a vendu deux EMAG (plateforme d'extraction automatisée utilisée au laboratoire), dont l'utilisation était impossible depuis la fin de la pandémie de la COVID-19 et des tests PCR de masse, à l'entreprise française BioMérieux.

Le CHN collabore également avec l'entreprise locale située à 10km du CH, Beltran et fils, spécialisée dans la récupération et le recyclage de métaux, qui récupère régulièrement des **lames de laryngoscope à usage unique** afin d'en recycler le matériau.



- Le recours aux dons afin de donner une deuxième vie aux équipements



Le choix a été fait de procéder au **don de matériels au Lycée Louise Michel**, situé à proximité du centre hospitalier, afin d'en faire bénéficier les étudiants du CAP AAGA (agent accompagnant au grand âge).

À ce titre, ont été donnés des **lits médicalisés, déambulateurs et fauteuils**.

Enfin, le CH de Narbonne collabore avec la ville de Narbonne et le Grand Narbonne afin de **réutiliser du matériel en plastique (seaux de mayonnaise)** utilisé par l'Unité de Production Culinaire (UPC), jusqu'à présent jeté, et désormais réemployé en tant que **seau collecteur de biodéchets** par plusieurs campings narbonnais.



- **La revalorisation de déchets**

Une **filière d'éco-mégots** a été mise en place, à travers la signature d'une convention avec l'entreprise Ecomégots. Dans ce cadre, 19 bornes de recyclage de mégots de cigarette ont été installées. Ces mégots seront recyclés en Nouvelle-Aquitaine.

En outre, au bloc opératoire, les **fils de bistouri** ont intégré la filière des **déchets d'équipements électriques et électroniques** (DEEE), en vue d'être recyclés.

De même les **biodéchets** collectés par SUEZ sont revalorisés en **biogaz** dans des méthaniseurs de l'entreprise Clerc-verts située à Bélesta-en-Lauragais.

Développer l'économie circulaire à travers la collaboration avec des acteurs à l'international

- **Dons d'équipements pour le conflit en Ukraine**

L'**association NARBONNE UKRAINE** a contacté le CH de Narbonne en 2022 pour collecter des équipements et les acheminer jusqu'à Chelm en Pologne. C'est depuis cette ville que des élus de la ville de Mykolaïv ont repris les véhicules légers jusqu'en Ukraine, aux côtés de semi-remorques à travers un convoi humanitaire d'exception au départ de Narbonne en novembre de la même année.

Le CH de Narbonne a offert :

- **Du matériel Biomédical** (1 défibrillateur à palettes sur secteur, 8 pousse seringue ALARIS modèle GH, 2 moniteurs multiparamétriques (ECG/PNI/Saturation) SIEMENS avec les accessoires, 2 moniteurs multiparamétriques (ECG/PNI/Saturation) DATASCOPE avec les accessoires, 1 moniteur multiparamétrique (ECG/PNI/Saturation) EAGLE 1000 avec les accessoires, 2 tensiomètres automatiques PNI/SAT GE, 1 lit d'accouchement AFFINITY 2, 2 tables examen mécaniques, 2 lit hospitalisation électriques HILL ROM, 4 fauteuil à roulettes HILL ROM, 6 berceaux bébé, 1 échographe ALOKA ALPHA 7 spécialité CARDIO, 1 plateau flottant radio transparent (pour salle urgence CARDIO), 2 respirateurs urgence AIR LIQUIDE OSIRIS 2)
- **Du matériel Médical Stérile** (10 cartons contenant des perfusions, des pansements pour plaies chroniques, matériel de gastroscopie).
- **Du matériel de Protection** (19 palettes de combinaisons jetables (style combinaison de peintre) taille L, XL et XXL).

La pharmacie de l'hôpital a également fait don de **2 palettes de dispositifs médicaux** (médicaments, masques etc.).

- **Dons d'équipements et stages d'étudiants infirmiers au Cameroun**

STAGE INFIRMIER AU CAMEROUN

IFSI CH NARBONNE

Nous sommes 2 étudiantes en soins infirmiers et partons réaliser un stage à l'hôpital des plaies de BALEVENG.
Nous avons besoin de vous pour récupérer du matériel de soins.

Chacun de vos dons est précieux !




COLLECTE DE MATERIEL

En priorité :

- pansements tous types hydrocellulaires +++ (absorbants)
- mèches
- pansements à pression négative
- Flammazine
- Bétadine
- Emla crème
- Dermocorticoïdes

pansements périmés acceptés

suivre notre projet :
page facebook
page Instagram



En outre, une convention de partenariat a été passée avec l'**Association Médicale d'Aide au Cameroun (AMDAC)**. Dans ce cadre, depuis 2014, le CH de Narbonne fournit régulièrement à l'AMDAC des fournitures et du matériel médical tels que des médicaments issus des consultations collectives d'achat ou encore des dispositifs médicaux réformés.

Suite leur première rencontre avec le Docteur SOUMELE, les 2 étudiantes infirmières ont pu établir une **liste du matériel nécessaire prioritaire** : pansements de tous types mais particulièrement hydrocellulaires, mèches, Sorbact, Flammazine, Bétadine en gel, vaseline, Emla en crème, des bandes et des dermocorticoïdes. Elles ont pu récupérer du matériel ayant dépassé la date limite de consommation. À cela la convention prévoit également **des dons de mobilier réformé et du matériel informatique**.

Réemployer des équipements et matériels en interne

- La réparation de matériel et d'équipement au CH de Narbonne

En matière de mobilité douce, le CH de Narbonne organise depuis 2023 "Mai à Vélo" un événement annuel au cours duquel les agents peuvent apporter leur vélo (ou trottinette) en panne ou cassé afin que celui-ci soit réparé gratuitement par des agents du service technique de l'établissement.

En 2024, cet événement s'est élargi en intégrant une **bourse aux vélos**. Cette dernière a permis aux professionnels de **revendre des vélos d'occasion** afin de **prolonger leur durée de vie** et de **promouvoir leur réemploi**.

- Le réemploi de matériau et de matériels au CH de Narbonne



Le CH de Narbonne s'est engagé dans une démarche de réutilisation de matériau réemployable lorsque cela s'avère possible. C'est ainsi qu'en 2024, **les abris à vélo** mis en place sur les terrasses du bâtiment administratif ont été construits **à partir de chutes de bois** utilisé pour la construction du nouveau bâtiment de l'IFSI.

À cela s'ajoute la **récupération des pièces détachées de tout mobilier cassé et réformé** par les services techniques **ou de tout équipement biomédical**, afin de les stocker et de les ré-utiliser ultérieurement pour la réparation de mobiliers.

Le service communication a, quant à lui, mis en œuvre un dispositif de confection d'**éco-blocs**. Il s'agit de blocs-notes confectionnés par la reproduction pour les agents du CH, à partir de feuilles de papiers

imprimées en recto uniquement. Le verso des feuilles permet de **doubler la durée de vie du papier imprimé**.

- L'achat d'équipements réutilisables au CH de Narbonne

Après plusieurs phases de tests de microfibres, le CHN a choisi un modèle de **bandeaux de lavage réutilisables**. Le modèle sera déployé sur l'ensemble des services lors du **1er trimestre 2025**.

L'arrêt de l'usage unique s'accompagne également du développement du **bionettoyage à la vapeur d'eau** (en remplacement de produits d'entretiens nocifs pour la santé et pour l'environnement), notamment en maternité et au bloc opératoire. Les équipements d'entretien permettent de réaliser une **pré-imprégnation** qui délivre la quantité nécessaire et suffisante de produits et d'eau pour réduire leur consommation tout en maintenant une qualité élevée de bionettoyage.

Mettre en place des processus d'achats pertinente et durable

Désormais, avant tout investissement pérenne dans du matériel ou d'équipement, le Centre Hospitalier de Narbonne procède à une **phase de test** des produits concernés, permettant de comparer divers modèles et marques.

Cette phase de test laisse, par la suite, place à une **phase d'évaluation et de mesure de satisfaction des usagers ainsi que des professionnels** utilisant l'équipement concerné. L'objectif étant de réduire autant que possible l'achat d'équipement ou matériel inadéquat et, ainsi, d'optimiser les achats et la durée de vie des équipements utilisés au sein du centre hospitalier.

Certains achats priorisent déjà des **équipements d'occasion**. C'est déjà le cas des phares pour la flotte de véhicules du CH lorsqu'il faut les remplacer.

Identifier des perspectives et des actions futures en faveur de l'économie circulaire

- L'association « Le bon sens du réemploi »

Des équipements biomédicaux ne pouvant être réparés par les services internes au CH de Narbonne pourraient, à l'avenir, être revalorisés dans le cadre d'un projet de collaboration avec **l'association "Le bon sens du réemploi"**.

Celle-ci propose, d'une part, de remettre en bon état d'usage et de sécurité les aides techniques collectées (ex : fauteuils roulants, déambulateurs, etc.) et, d'autre part, de recourir à la **plateforme Recycl'Aides 34** de revente des aides techniques reconditionnées auprès de personnes plus défavorisées (à environ 30% du prix du neuf).

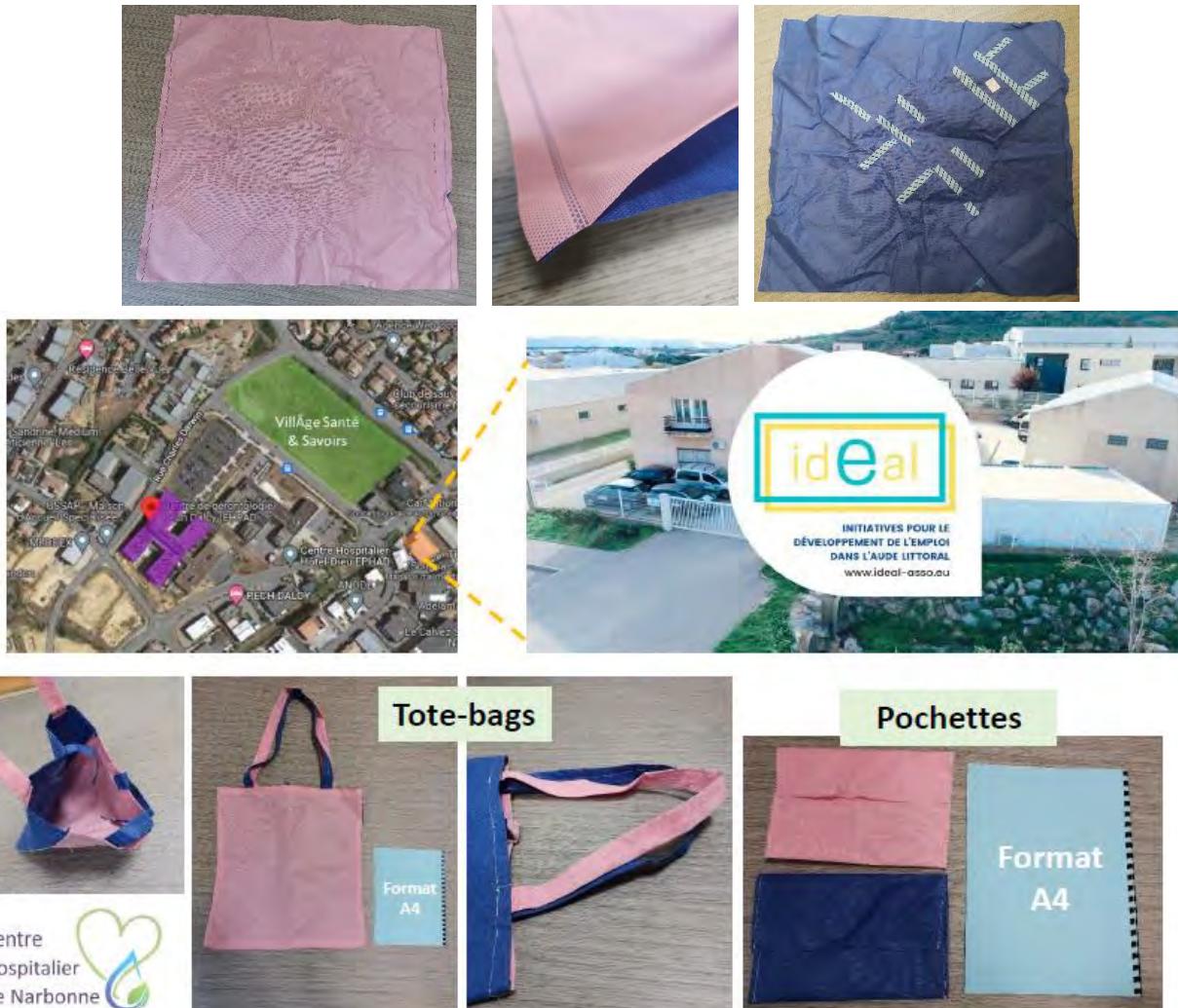


The screenshot shows a website interface for the platform. At the top, there's a green banner with white text that reads: "Vous disposez d'aides techniques dont vous n'avez plus besoin ? Contactez-nous pour un enlèvement gratuit !". Below this, there's a section titled "PRODUITS POPULAIRES" with several items listed:

- Rollator Banjo - Marque... 25,00 €
- Modèle Twilight - Marque... 30,00 €
- Rollator Banjo - Marque... 35,00 €
- Rollator Let's Go Out -... 8,00 €
- Modèle Actio 2 - Marque... 18,00 €
- Cadre De Toilette C407A... 15,00 €
- Location Déambulateur A... 25,00 €
- Fauteuil Garderobe Candy -... 50,00 €

- L'association IDEAL – Emballages de stérilisation

De plus, un projet de revalorisation des **emballages de stérilisation**, ne pouvant pas être recyclés, est en cours d'étude. L'association narbonnaise IDEAL (Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral) – porteuse de chantiers et d'ateliers d'insertion – propose d'utiliser ces feuilles double-emballages de stérilisation afin de fabriquer des tote-bags ou des sacoches par exemple. Ainsi cela aurait un impact significatif sur le cycle de vie de ce matériau.



De même, il est envisagé d'élargir la portée de certaines actions ayant démontré leur efficacité. L'atelier de réparation et de revente de vélos pourrait être également mis en place sur le site du Centre gérontologique Pech Dalcy, à proximité de l'**association IDEAL** qui pourrait également être sollicitée dans le cadre de la réparation de vélos.

- Narbo'Vélo / Cycles Laurent – Vélos réparés



Des premiers échanges ont eu lieu avec l'**association Narbo'Vélo** ou l'**entreprise Cycles Laurent**, située en cœur de ville et portées par la même personne. L'objectif serait de **conventionner** avec l'**association** pour proposer des **tarifs préférentiels de réparation** de vélos pour les professionnels.

L'**association** pourrait également intervenir lors de l'événement « **Mai à vélo** ».

D'autres événements inspirés de la "**Bourse aux vélos**" pourraient être mis en place afin de favoriser le réemploi d'objets, matériels et équipements inutilisés mais encore utilisables. Ainsi, l'idée de créer une "**Bourse aux jouets**" permettant aux agents de revendre les jouets à des collègues a été lancée.

- L'association A2 mains – Meubles réparés / réemployés

En outre, l'association narbonnaise A2Mains pourrait être sollicitée afin de donner une **nouvelle vie à du mobilier cassé** ne pouvant être réparé par les services internes au CHN.

Cette association, chantier d'insertion contribuant à l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi, propose de créer et fabriquer des meubles qui seront revendus.

L'association est d'ailleurs intervenue en 2024 ponctuellement sur le réemploi de bancs en bois pour enfants. Afin de les customiser gratuitement pour la pédiatrie de l'hôpital :



- De l'usage unique au réutilisable au bloc opératoire

Au-delà des pistes de réemploi et de filières de revalorisation, le projet Green Bloc prévoit de travailler sur des pistes de remplacement de l'usage unique par du matériel réutilisable / re-stérilisable :

- Remplacer les calots à usage unique par des **calots réutilisables** (lavables après 1 jour)
- Remplacer le plateau badigeon en plastique à usage unique par un **plateau plastique lavable** (ou re-stérilisable à défaut)
- Remplacer les cupules plastiques à usage unique par des **cupules réutilisables** (autoclavables), avec graduations
- Renforcer **les exigences vis-à-vis des fournisseurs** (transparence du process de fabrication, analyse de cycle de vie) en lien avec les clauses sociales et environnementales des marchés (à analyser et à développer)



9- VERS UN HOPITAL PLUS EGALITAIRE ET INCLUSIF

Lancement du Plan Égalité-Diversité 2025-2029

En fin 2024, le plan d'action Egalité-Diversité 2025-2029 a été co-rédigé avec les référents égalité professionnelle & des référents diversité du CHN, garants de la sensibilisation des agents et de l'exécution du plan d'action. Il prévoit 39 actions réparties comme suit :

AXE 1	Renforcement de la gouvernance de la politique d'égalité professionnelle et de la diversité	6 actions
AXE 2	Information aux agents de leurs droits à congés familiaux et temps partiel ainsi que leurs effets en termes de carrière	3 actions
AXE 3	Meilleure articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale	8 actions
AXE 4	Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique	10 actions
AXE 5	Renforcement du dispositif de signalement, d'orientation et de traitement des situations de discriminations, violences, agissements sexistes et harcèlements	11 actions
AXE 6	Suivi de la mise en œuvre et évaluation	1 action

En particulier :

- Le CH prévoit de **sensibiliser davantage et former tout le personnel aux différentes discriminations** (handicap, racisme, homophobie, sexe...) par des **ateliers d'intelligence collective** qui permettent de prendre conscience des mécanismes cognitifs à l'œuvre en matière de discriminations, de découvrir des approches visant à les réduire, de débattre sur leur portée et leurs limites, tout en acquérant un vocabulaire commun pour nouer un dialogue constructif et faire émerger une société plus inclusive et plus apaisée.

Si l'année 2023 a été l'occasion de **former 10 professionnels à l'animation de la Fresque de la diversité**, l'année 2024 a permis de mettre en application un premier atelier de **sensibilisation de 10 autres professionnels**. Plusieurs ateliers seront programmés dès 2025.

- Le CH a également entamé **l'actualisation de la procédure de signalement, d'orientation et de traitement** des situations de discriminations, violences, agissements sexistes et harcèlements.
- Depuis cette année, le CH a systématiquement précisé la **mention « F/H » pour chaque offre d'emploi et parution de poste** (interne et externe).
- Par ailleurs, l'établissement s'est déjà engagé à **ne plus prendre en compte l'absence pour maternité dans les éléments d'évaluation professionnelle** annuelle.
- Enfin, depuis 2024, au fur et à mesure de la validation des nouveaux outils du contrôle de gestion sociale de la DRH, la **notion femme / homme est intégrée dans les indicateurs RH** au maximum des possibilités.

De l'accueil à l'inclusion des professionnels et usagers : comment améliorer l'accessibilité des informations sur l'hôpital ?

Depuis avril 2024, un **livret d'accueil des usagers** a été totalement mis à jour par le service Qualité, le service Relations Usagers, le service Communication et la coordination Développement Durable. **Plus visuel et plus pratique**, il a pour la première fois été créé **au format numérique** afin d'accompagner la démarche de réduction du papier. Seuls les services de psychiatrie et de personnes âgées bénéficient encore d'un livret papier, compte tenu du profil de patient.

Des affiches ont été installées dans chaque chambre pour que le patient hospitalisé puisse accéder au livret d'accueil numérique avec son smartphone en scannant un **QR-code**. S'il n'en dispose pas, un livret au format papier peut être distribué.

Le Développement Durable occupe une **double page** avec la politique RSE de l'hôpital et un rappel des **écogestes que le patient peut appliquer** dans sa chambre d'hospitalisation.



Par ailleurs, les **Représentants des Usagers (RU)** ont été impliqués dans la co-rédaction du livret en concevant la page d'explication du rôle et des missions des RU afin d'améliorer leur **visibilité** auprès des patients et de leurs proches, mais aussi pour **expliquer la démocratie sanitaire** et comment ces derniers peuvent être accompagnés par les RU lors de leur séjour à l'hôpital.

Enfin, une double page a été dédiée aux **rôles et missions des référents handicap**. Ces professionnels du CH sont identifiés pour accompagner au mieux toute forme de handicap à l'hôpital, en lien direct avec le **projet des usagers** et la **Charte Romain Jacob**.

Le **livret d'accueil des nouveaux arrivants** a également été complètement restructuré pour mettre à jour les informations générales de l'établissement mais également apporter plus d'aide à la prise en poste :

- **partie vie pratique** (transports, repas, logements, prestation de crèche, amicale du personnelle, CGOS, remise du badge, des tenues, des clés, etc.)
- **partie accompagnement et développement RH** (mieux comprendre sa fiche de paie, règles de pose de congés, guide de gestion du temps de travail, mobilité professionnelle, formation continue, droits et obligations des professionnels etc.)

Les actions **Développement durable** et les **consignes de tri des déchets** ont été placées au centre du livret. La **4ème de couverture** rappelle les **écogestes que peuvent appliquer les professionnels** sur leur lieu de travail.

Outils d'accessibilité

- Augmenter le texte
- Diminuer le texte
- Niveau de gris
- Haut contraste
- Contraste négatif
- Arrière-plan clair
- Liens soulignés
- Police lisible
- Réinitialiser

Plan de site

Aide

Retour d'expérience

Enfin, en octobre 2024, le Webmaster du Centre Hospitalier de Narbonne a conçu un plug-in gratuit, pour favoriser l'accessibilité des usagers au site internet de l'établissement (IFSI-IFAS dans un premier temps).

L'outil proposé par le service communication permet d'adapter la taille, la police, le niveau de contraste, les niveaux de gris, d'intégrer des liens soulignés et une police plus lisible. Ces fonctionnalités sont cumulables.

Attention, l'outil d'accessibilité ne permet pas encore la lecture à haute voix d'un texte car :

- Les outils actuels ne sont pas encore assez performants (lecture de tous les items, sans distinction des paragraphes/menus déroulants etc.)
- Les navigateurs internet travaille sur une fonctionnalité de lecture à haute voix via un outil d'intelligence artificielle. C'est notamment le cas de Google (qui est utilisé dans 96% des cas pour accéder au site internet du CH)

La possibilité d'intégrer un **plan de site** est également prévue. Ce plan de site permet d'améliorer l'accessibilité du contenu et d'avoir une vue d'ensemble sur les informations mentionnées sur le site internet

Ces outils et dispositifs permettent d'améliorer l'accessibilité du site internet, à destination de personnes vivant avec un ou plusieurs handicaps, tels que Parkinson, le daltonisme, la déficience visuelle ou les difficultés de lecture.

A court terme :

- Outil mis en place sur le site internet de l'IFSI-IFAS
- Validation des fonctionnalités de l'outil en CDU du 30/10/2024

A moyen terme :

- Installation du plug-in d'accessibilité sur le site internet du CH de Narbonne en 2025
- Idem pour celui de Port-la-Nouvelle en 2025, dans le cadre de la fusion avec le CH de Narbonne
- Idem pour le CH de Lézignan, pour lequel un échange entre les référents techniques des sites internet est nécessaire afin d'améliorer l'accessibilité du site du CHL (2025-2026), en lien avec la charte Romain Jacob

A long terme

- Intégration des nouvelles fonctionnalités des navigateurs internet avec des outils d'accessibilités conçus par intelligence artificielle



10- SYNTHESE SUR 2024 ET ENJEUX DE 2025

Les principaux objectifs 2024 ont été atteints (réalisation du BEGES, création d'un outil de pilotage énergétique interne et lancement de la démarche de tri des biodéchets). De plus, nous avons pu :

- **Sur le volet environnemental :**
 - Augmenter davantage le nombre de filières d'élimination de déchets que prévu (papiers confidentiels, DEEE, mégots de cigarettes, piles et batteries)
 - Réaliser un audit ADR (sur le transport de matières dangereuses)
 - Raccorder la Clinique Sainte-Thérèse au réseau de chaleur urbain et réduire la consommation de gaz
 - Lancer la rédaction d'un plan de sobriété sur l'énergie et l'eau
 - Etudier les opportunités de transition énergétique (avec le SYADEN et Dalkia)
- **Sur le volet économique :**
 - Etudier les pistes d'achats de matériels réutilisables en remplacement de l'usage unique (projet Green Bloc ou bandeaux de lavages par exemple)
 - Planifier la sortie du marché actuel d'achat d'électricité et de gaz pour réduire leur coût
 - Mettre en place un marché de performance énergétique
 - Assurer une veille des subventions qui accompagne les travaux de rénovation énergétique et les audits de performance énergétique
- **Sur le volet social :**
 - Pour les professionnels :
 - Mettre à jour la co-rédaction du Plan Mobilité avec les organisations syndicales
 - Créer un nouvel espace de stationnement sécurisé pour les vélos et trottinettes
 - Créer une bourse aux vélos (en plus des prestations proposées à l'événement Mai à vélo)
 - Lancer un premier atelier de Fresque de la diversité
 - Participer à la rédaction d'un Plan égalité et diversité
 - Réduire l'exposition des professionnels au formol et au protoxyde d'azote
 - Rédiger et diffuser le livret d'accueil des nouveaux arrivants
 - Pour les usagers :
 - Créer un outil d'accessibilité du site internet de l'IFSI-IFAS notamment pour les personnes atteintes d'un handicap
 - Supprimer l'usage du protoxyde d'azote
 - Rédiger et publier un livret d'accueil des usagers
 - Sensibiliser les usagers sur le Développement Durable lors de la semaine sur la sécurité de la prise en charge des patients avec la Qualité et les Relations Usagers
- **Sur le volet sociétal :**
 - Rencontrer les acteurs institutionnels locaux (ville de Narbonne, Agglomération du Grand Narbonne) pour échanger régulièrement sur nos actions respectives et mettre en place un appui réciproque sur des projets communs :
 - Etude du tôt/tard de la navette gratuite Citadine
 - Retours sur les projets de création de parking-relais
 - Identifier des pistes de réemploi d'équipements du CH
 - Mise en relation avec des associations (exemple : IDEAL)
 - Présentation des appareils de bionettoyage à la vapeur d'eau à la ville (Direction Crèche et Petite enfance, Restauration et Entretien) avec la Responsable Développement Durable de la ville par le service Maternité et l'équipe opérationnelle d'hygiène (02/10/2024)

- Développer les liens entre le CH et des associations (projet de convention avec Narbo'Vélo, échanges d'étudiants infirmiers avec le Cameroun par l'association AMDAC etc.)

- De manière globale :
 - Intégrer l'**IFSI-IFAS** dans le Comité Développement Durable
 - Structurer la démarche **Green Bloc**, avec l'accompagnement de Primum Non Nocere
 - Proposer une **newsletter Développement Durable** aux professionnels
 - Créer des supports visuels d'information aux **usagers** sur les **écrans d'affichage dynamique**

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?



▪ Principaux objectifs :

- Finaliser le **plan de sobriété énergétique** (en lien avec la réglementation du décret tertiaire)
- Structurer la démarche **d'achats responsables** (plan d'actions, sensibilisations, formations, analyse des marchés)
- Renouveler le label THQSE du service Maternité
- Poursuivre le déploiement du tri des biodéchets sur le territoire Est-audois
- Déployer l'usage des bandeaux de lavage réutilisables sur tout l'hôpital
- Construire un plan d'actions contre le gaspillage alimentaire

